

internationaux en correspondance, mais aussi à transporter des passagers en correspondance intérieure. Ainsi, transporteurs américains et canadiens pourraient réaliser des facteurs de charge supérieurs et, par conséquent, proposer à leurs clients des tarifs inférieurs. En outre, les routes exploitées par les transporteurs canadiens à destination des Antilles et des Amériques du Sud et centrale deviendraient plus rentables, puisque ces derniers pourraient faire escale dans des villes américaines et prendre des passagers américains à destination de ces pays. Ils pourraient ainsi offrir des tarifs plus intéressants à l'ensemble des passagers dans ces régions.

Ou encore, le Canada pourrait offrir des droits de cinquième liberté aux transporteurs asiatiques et européens, afin de les encourager à prendre en charge le trafic à destination des villes-portes canadiennes et européennes. Le Canada pourrait échanger ces droits contre des droits de cinquième liberté pour les transporteurs canadiens sur les marchés en expansion de l'Europe et de l'Asie. Étant donné que l'accès aux États-Unis en passant par le Canada pourrait être très utile pour les transporteurs étrangers, on pourrait aménager de meilleurs services entre le Canada et d'autres pays. La conquête de marchés hors des frontières canadiennes raffermirait la fréquence du service à destination du Canada.